**COMMISSION D’ENQUETE SUR LE BURUNDI**

**EXTRAITS DE TEMOIGNAGES**

5 septembre 2018

**Droit à la vie**

Les exécutions arbitraires ont perduré au Burundi, notamment sur la base de listes d’opposants à éliminer établies par le parti au pouvoir (CNDD-FDD, Conseil national pour la défense de la démocratie – Forces de défense de la démocratie) ou par les forces de défense et de sécurité, dont le Service national de renseignement. Ces exécutions se sont généralement déroulées de façon plus dissimulée que par le passé et de nombreuses personnes ont disparu dans des circonstances qui laissent craindre qu’elles ont été tuées.

\*\*\*\*\*\*\*

*« Les Imbonerakure ont attaché les […] hommes […] Ils étaient attachés les coudes derrière le dos et les pieds en avant. Les Imbonerakure les ont battus très sérieusement. L’un d’entre eux agonisant a été jeté immédiatement dans la rivière Rusizi. Un autre, à qui on a demandé d’avouer, a fini par préciser qu’il allait tout raconter. Malgré cela, lui aussi, il a été jeté dans Rusizi. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Notre mission [en tant qu’Imbonerakure] était de rallier d’autres jeunes à la cause du CNDD-FDD. Ceux qui ne voulaient pas obtempérer, on les conduisait à la rivière Rusizi en les frappant sévèrement avec des bâtons. Parfois, on les achevait ou on les laissait agonisants. Cela se passait souvent la nuit. Parmi ceux d’entre nous qui refusaient de participer à de telles opérations, certains ont été tués, d’autres ont été menacés y compris avec des simulacres d’exécution. »*

\*\*\*\*\*\*\*

« *Quand les familles pouvaient parler, on faisait des investigations sur les disparitions. Maintenant, c’est carrément impossible. La société est devenue muette, par peur (…) On se contente de dire qu’un tel a été enlevé, mais on ne peut pas dire par qui, ni comment. Même Léopold Habarugira [membre de l’opposition], c’était en plein jour, le matin pendant que les gens étaient en train de passer dans le quartier. Mais personne n’ose en parler; ils ont peur.*»

\*\*\*\*\*\*\*

*« On a peur de porter plainte pour notre sécurité. C’est très difficile aujourd’hui. Si vous portez plainte au niveau de la police pour une disparition, ça peut se retourner contre vous*. »

\*\*\*\*\*\*\*

**Arrestations et détentions arbitraires**

Les arrestations et détentions arbitraires se sont poursuivies en 2017 et 2018. Comme par le passé, de nombreuses victimes ont également subi des tortures ou des mauvais traitements au cours de leur arrestation et/ou détention. Certaines d’entre elles sont aujourd’hui portées disparues.

\*\*\*\*\*\*\*

« *J’ai passé une année et demie en prison. J’ai été condamnée pour avoir collaboré avec [des journalistes…]. Au Burundi, on est accusé de manière arbitraire et injuste. Il n’y avait rien qui justifiait cette accusation contre moi [...] Je n’ai été relâchée que trois mois après avoir purgé ma peine. La raison qu’on me donnait pour ne pas me libérer était que j’avais été condamnée pour un crime grave.* »

\*\*\*\*\*\*\*

*« J’ai été détenu pendant trois jours avant d’être relâché. […L]a milice Imbonerakure m’a arrêté. […] ils voulaient savoir pourquoi mes parents ne rejoignaient pas le parti au pouvoir CNDD-FDD. Ils m’ont aussi demandé pourquoi moi je ne me joins pas aux Imbonerakure. […] Quand ils m’ont relâché, […] ils me redemandaient d’adhérer à leur milice sinon ils allaient me tuer ; et aussi à mes parents d’adhérer au parti du pouvoir. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Je suis resté un mois et demi au poste de police à la commune […]. J’ai vu l’Officier de police judiciaire une seule fois. Il ne m’a pas fait signer de procès-verbal. […] Il m’a juste posé quelques questions. Je n’ai pas eu d’avocat. Je n’ai pas été informé que je pouvais demander un avocat »*.

\*\*\*\*\*\*\*

*« [Début 2018]. [J’ai…] eu la chance d’être parmi les heureux élus : c’est-à-dire parmi les prisonniers qui devaient être libérés. [J’ai…] reçu mon ordre d’élargissement, mais en traversant la porte de la prison, le directeur de la prison m’a encore arrêté. [Il] a dit qu’il n’y a pas d’autres explications, qu’l fallait tout simplement que je retourne en prison. »*

\*\*\*\*\*\*\*

**Torture et mauvais traitements**

Les victimes de tortures et de mauvais traitements sont le plus souvent des personnes considérées comme des opposants au Président Nkurunziza ou au parti au pouvoir. Il s’agit en majorité d’hommes jeunes, parfois mineurs, même si des femmes en ont également été victimes.

\*\*\*\*\*\*\*

« *Je suis retourné au Burundi en […] 2017. […] Deux jours après que je sois retourné, […] un groupe de […] personnes est venu chez moi. […] " Ça fait deux ans que tu n’es plus revenu et là tu changes de l’argent. Tu viens surement de la rébellion, de la brousse […]. Avoue que tu es venu acheter des ravitaillements pour les combattants dans la brousse. […] On m’a frappé un coup à la tête. J’ai encore les marques. Les policiers m’ont frappé avec des bâtons et leurs pieds. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Je n’ai pas voulu m’enregistrer pour avoir la carte d’électeur. […] [L’]administrateur communal […] [m’a] demand[é]ma carte d’électeur. Il était avec des Imbonerakure […] et [des] policiers en uniforme et armés. […] L’administrateur a alors pris un bâton et il a commencé à me frapper. Les Imbonerakure m’ont aussi frappé. Ils me disaient que j’avais refusé de faire ce qu’on m’avait dit de faire. Maintenant ils allaient utiliser la force. »*

\*\*\*\*\*\*\*

« *[Les policiers et civils qui étaient avec eux] tenaient beaucoup de propos à caractère ethnique. Ils disaient : "Vous les Tutsis, vous nous avez toujours dominés, mais cela ne sera plus le cas. Nous avons reçu le pays difficilement et nous ne le lâcherons plus. […] Ils ne parlaient pas de moi en particulier, mais ils parlaient sur les Tutsis en général. Ils ont commencé à me battre sévèrement.*»

\*\*\*\*\*\*\*

« *Les Imbonerakure nous ont pris, nous ont ligotés tous les trois avec les mains derrière le dos. Ils nous ont ligoté les jambes aussi. […] Ils nous ont battus et menacés avec les couteaux militaires. […] Un Imbonerakure m’a blessé sur la jambe avec ce couteau. […] La police n’est pas intervenue, elle s’est contentée de regarder pendant ce temps.*»

\*\*\*\*\*\*\*

« *Dans le cachot [de X], il y a deux locaux, un local réservé à ceux qui ont commis des crimes de droit commun comme les voleurs, et moi on m’a emmené dans une autre cellule à l’arrière. […] Il y avait une tige métallique qui était déjà dans le feu. J’étais toujours menotté. […] l’un des individus a pris cette tige et m’a brûlé le dos avec. J’ai une grande cicatrice au dos […] Je n’ai plus répondu à leurs questions, je me suis tu. [L’un d’entre eux] m’a enlevé les menottes et m’a dit d’allonger mes bras et me les a brûlés.*»

\*\*\*\*\*\*\*

« *J’ai été détenu dans une petite cellule mesurant deux mètres sur deux. Il y avait 17 personnes et pas de fenêtres ni d’accès à de l’eau. […] Pour faire les gros besoins, on devait le faire dans une petite casserole […] C’est la famille qui apportait à boire et à manger. Je n’ai pu me doucher qu’une seule fois en 10 jours. Il y a des gens qui sont restés trois semaines, voire même quatre semaines. […] Les gens souffraient de toux, de malaria. […] Pour dormir, des personnes se couchaient par terre et après trois ou quatre heures, on changeait de position.* »

\*\*\*\*\*\*\*

**Violences sexuelles**

La plupart des femmes qui ont été victimes de viols l’ont été en raison du refus de leur mari de rejoindre le parti au pouvoir ou les Imbonerakure. Plusieurs d’entre elles étaient enceintes au moment des faits et celles qui ont cherché à obtenir justice ont souvent été menacées. De nombreuses femmes, mais aussi des hommes ont subi des violences sexuelles lorsqu’ils étaient en détention.

\*\*\*\*\*\*\*

*« Pendant que cet homme me violait, un autre qui était debout à côté me disait : « Si ton mari avait accepté, il serait un Imbonerakure et toi une militante du CNDD-FDD. Mais il a refusé, et comme il y a deux personnes dans un couple, toi aussi tu dois payer. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Avec les gifles que j’avais reçues, je n’étais qu’à moitié consciente et je n’arrivais même plus à crier. Je me débattais avec mes bras, en partie parce que la main qu’il avait mise sur ma bouche m’étouffait. L’homme qui était devant moi a écarté mes jambes avec beaucoup de violence, avec ses bras. En même temps, celui derrière moi me serrait plus fort pour que je ne bouge pas. Les hommes m’ont pénétré avec leur sexe l’un après l’autre […] »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« En partant l’agresseur m’a dit : « Si tu me dénonces, […], tu verras, je vais revenir et te couper en morceaux ». »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Je n’ai pas fait de démarches au Burundi pour me plaindre. Au Burundi, ça ne fonctionne pas. Si les personnes qui te font du mal sont des Imbonerakure, ta plainte n’aboutira à rien. Cela arrive très rarement que des personnes portent plainte, surtout contre des Imbonerakure. Le simple fait de dénoncer le responsable est considéré comme un crime [par les autorités] et en général les Imbonerakure sont immédiatement avertis par les autorités devant lesquelles on les dénonce. Toute ta famille peut avoir des problèmes par la suite. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Je suis allée porter plainte auprès du chef de la zone et lui ai dit que j’avais reconnu un des bourreaux […], le chef des Imbonerakure de la zone […] Le chef de la zone m’a dit que c’est impossible qu’il soit responsable de ça, et il a appelé la police qui était dans le bureau à côté. Il m’a reproché : « Tu es en train de donner une mauvaise image des Imbonerakure et d’ailleurs je crois que tu soutiens » [l’opposition]. […] Le jour où la police m’a relâchée, le chef de zone et le chef des Imbonerakure […] m’ont averti que si je continuais à raconter ce qui s’était passé, ils allaient me tuer. »*

\*\*\*\*\*\*\*

**Impunité et dysfonctionnements du système judiciaire**

Les violations des droits de l’homme commises au Burundi sont favorisées par une impunité générale et le manque d’indépendance du système judiciaire. Les interférences du pouvoir exécutif sont fréquentes pour faire emprisonner ou condamner des opposants ou, au contraire, pour faire libérer ses affidés. Des magistrats sont régulièrement menacés et les droits de la défense bafoués.

\*\*\*\*\*\*\*

*« Pour devenir magistrat, il faut être membre du CNDD-FDD ou en être très proche. Il est aussi possible d’acheter une position : environ un million de FBU (571 $) pour un poste à Bujumbura, un demi-million (285,5 $) pour un poste en province.*»

\*\*\*\*\*\*\*

*« Au niveau des tribunaux de résidence, […] la corruption est totale. Pas besoin d’un avocat pour dire le droit, cela ne sert à rien. Le plus important est de payer le juge. Parfois j’ai même dit à des clients qu’il valait mieux qu’ils gardent l’argent qu’ils voulaient me donner comme honoraire pour payer le juge, cela serait mieux utilisé que de m’avoir comme avocat. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Il y a une terreur populaire généralisée. Même les magistrats qui ne reçoivent pas d’instruction ou d’injonction ont peur de poursuivre les Imbonerakure. »*

\*\*\*\*\*\*\*

*« Les avocats, lors de la première audience publique au fond, [ont] demandé de consulter les dossiers mais cela a été refusé. Les avocats se sont alors retirés car il n’était pas possible de savoir de quoi leurs clients étaient accusés. Le procureur a alors demandé à la cour de constater que les avocats étaient seulement venus pour mettre des bâtons dans les roues et empêcher la justice de suivre son cours […]. Le Procureur général de la République a ordonné au procureur près de la cour d’appel de Bujumbura d’ouvrir un dossier pénal à charge contre ces avocats seulement parce qu’ils avaient demandé de consulter les dossiers. »*

\*\*\*\*\*\*\*

« *Lors de l’audience […], pour un autre de mes clients qui avait été torturé par le SNR, […], j’ai également soulevé la question de la torture. J’ai présenté les certificats médicaux et fait montrer les cicatrices. Mais les juges ont refusé de les prendre en compte. »*

\*\*\*\*\*\*\*

**Libertés publiques**

Comme dans son précédent rapport, la Commission a documenté cette année de nombreuses violations des libertés publiques, en particulier des libertés d’expression, d’association, de réunion et de circulation. Ces violations s’inscrivent dans un contexte général d’embrigadement et d’encadrement de la population destiné à contrer toute critique ou opposition à la politique du Gouvernement et du parti au pouvoir.

\*\*\*\*\*\*\*

« *Quand j’ai présenté le dossier à la RTNB [Radio Télévision Nationale du Burundi], les autres journalistes m’ont demandé de faire remonter l’information au chef de la rédaction, puis au directeur de la station. Ce dernier a effacé la bande sonore du reportage et […] m’a rappelé que je n’étais pas autorisé à rechercher de l’information sans l’autorisation de la station.* »

\*\*\*\*\*\*\*

« *[Pour écouter les médias qui ne sont plus autorisés à travailler au Burundi] Les gens sont obligés d’entendre la radio par WhatsApp. Mais tout le monde n’a pas WhatsApp. […] [Et] je dois dire qu’il demeure dangereux d’écouter les nouvelles diffusées par WhatsApp.* »

\*\*\*\*\*\*\*

« *[Le chef des Imbonerakure dans ma commune] est venu me demander de les rejoindre en me disant qu’il avait discuté avec mes collègues qui lui avaient dit que je n’étais pas du parti au pouvoir. Je lui ai dit que j’ai une association sans but lucratif […] et donc que je ne peux pas être dans un parti politique. Il m’a répondu que si j’aimais mon pays et moi-même, je devais adhérer au parti au pouvoir, que c’était pour mon bien et que j’avais intérêt à me joindre au parti au pouvoir.*»

\*\*\*\*\*\*\*

« *C’est le chef du quartier [X] qui est venu m’inviter à la réunion. Il a fait du porte à porte. Il est venu et il m’a dit : « Demain à telle heure, tu viens à la réunion organisée dans telle zone et il faut que tu sois là ». Il ne m’a pas dit l’ordre du jour de la réunion mais c’était une réunion durant laquelle ils nous ont sensibilisés à la révision de la Constitution et comment on allait voter au référendum. […] Je suis allée plusieurs fois aux réunions de sensibilisation parce qu’on n’a pas le choix sinon tu es traité de désobéissant […] [et] tu exposes ta vie.* »

\*\*\*\*\*\*\*

« *La vie devient très difficile sans carte d’électeur. Par exemple, on ne peut pas aller au marché. C’est comme si la carte d’électeur est un billet d’entrée. Des Imbonerakure sont postés à l’entrée du marché et vérifient si on l’a ou si on ne l’a pas. Ceux qui ne l’ont pas ne sont pas admis. Même lorsqu’on se déplace vers un champ pour travailler, des Imbonerakure peuvent demander qu’on montre ce document sur le chemin.* »

\*\*\*\*\*\*\*

« *Pour les […] contributions, les Imbonerakure donnaient une quittance, et on n’était pas libre de se déplacer sans cette quittance. Les Imbonerakure établissaient des checkpoints où ils vérifiaient si on avait la quittance requise. […] Si on se faisait arrêter à un barrage sans la quittance requise, les Imbonerakure en concluaient qu’on n’avait pas encore payé, et ils demandaient parfois dix fois la somme, ou bien ils frappaient les gens sévèrement.* »

\*\*\*\*\*\*\*

« *J’ai quitté le Burundi [en] 2016 […] Je suis [allé] en Tanzanie […] Je suis revenu au Burundi en 2017 […] Arrivé à la commune, le chef de zone a dit l’administrateur communal que je revenais d’un camp de réfugiés et que je venais perturber l’ordre […] L’administrateur communal a appelé [des] policiers qui sont venus me prendre et m’ont mis au cachot […] Avant de rentrer dans le cachot, j’ai été frappé par les […] policiers. Ils m’accusaient de m’être exilé et de vouloir perturber l’ordre.* »

\*\*\*\*\*\*\*

**Droits économiques et sociaux**

La Commission d’enquête a constaté une détérioration sensible des conditions de vie des Burundais depuis le début de la crise en avril 2015. La paupérisation croissante du pays est aggravée par un certain nombre de mesures prises par le gouvernement, comme la multiplication des taxes et contributions en tous genres. La situation des femmes, laissées seules suite à l’arrestation, l’exécution, la disparition ou l’exil de leur mari, est particulièrement préoccupante.

\*\*\*\*\*\*\*

« *Ces cahiers [de ménage, dans lequel les chefs de ménage sont tenus d’inscrire toutes les personnes à leur charge, ainsi que leurs visiteurs] sont chers […] et doivent être achetés via le chef de quartier. C’est un système pour traquer les opposants et aussi un système de corruption car il y a 50 000 francs burundais [28 dollars américains] « d’amende » (et pas de reçu) pour ne pas être arrêté pour défaut de cahier (et il y a une pénurie de cahiers).*»

\*\*\*\*\*\*\*

« *Dès notre arrivée au grand marché et lorsque tout le monde avait exposé sa marchandise, les Imbonerakure [accompagnés du chef de la colline] arrivaient et nous demandaient de payer 500 francs burundais [0,29 dollars américains] […] Il fallait payer cette somme à chaque fois que tu allais au marché, c’est-à-dire que si tu allais vendre ta marchandise tous les jours, tu devais payer tous les jours. […] D’autres jours, j’allais au petit marché et là je devais payer 300 francs burundais [0,17 dollar américain] […] La contribution était obligatoire parce que si tu ne payais pas tu étais chassé du marché.* »

\*\*\*\*\*\*\*

« *On sait très bien que cet argent [des contributions] était partagé entre eux. Je le sais parce que les Imbonerakure eux-mêmes se vantaient en disant : « Cet argent que vous nous donnez c’est notre salaire […]. » Je les ai entendus dire cela pendant qu’ils prenaient de la bière dans mon cabaret à un autre client du bar qui leur avait dit : « On voit que les impôts continuent à augmenter* *».*»

\*\*\*\*\*\*\*

« *Il y a eu une grande différence dans ma situation après que mon mari était parti. [...] J’ai continué à travailler [mais] ... [j]’ai fini par quitter la maison comme je n’arrivais plus à mobiliser les moyens pour payer le loyer.* »

\*\*\*\*\*\*\*